



# CERTIBIOCIDÉ NUISIBLES

## PUBLIC CONCERNÉ

Les utilisateurs, les acquéreurs et les distributeurs des produits biocides réservés à l'usage professionnel appartenant aux types de produits - TP14 - TP18 - TP20

## DURÉE

- Formation Initiale ou Renouvellement : 3 jours (21 heures)
- Présence obligatoire, toute absence partielle ou totale empêche la délivrance de l'attestation de stage pour l'obtention du certificat

## OBJECTIFS

- Connaître la réglementation sur les produits produits rodenticides, insecticides et les produits de lutte contre d'autres vertébrés
- Comprendre les risques liés à l'utilisation des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés et maîtriser les mesures de protection à mettre en place pour prévenir les risques pour la santé et l'environnement
- Contribuer à limiter le recours aux produits rodenticides, insecticides et aux produits de lutte contre d'autres vertébrés en privilégiant des alternatives non chimiques
- Assurer une utilisation durable des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés dans le cadre d'une activité professionnelle
- Connaître les bonnes pratiques pour gérer les déchets liés à l'utilisation des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés (gestion des effluents, des déchets organiques,...)

## PRÉREQUIS

Formation 3 jours :  
Aucun

## MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, table ronde, échange de pratiques, exercices, vidéos, témoignages

## EVALUATION ET SANCTIONS

Questionnaire final validé par le ministère en charge de l'environnement, seuil de réussite : 20/30.  
En cas d'échec une formation complémentaire de 7h sera obligatoire pour la délivrance du certificat.  
Certificat de réalisation

PROXALYS Environnement s'engage à étudier toute adaptation logistique ou pédagogique de ses formations afin d'en faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap.

Pour tout savoir sur les modalités d'accès à nos formations et nos tarifs contactez nous :

02.23.21.18.18

[formations@proxalys-environnement.com](mailto:formations@proxalys-environnement.com)

Répertoire spécifique Fiche RS6442

Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie autres produits





# CERTIBIOCIDES NUISIBLES

## PROGRAMME

### Réglementation

- Qu'est-ce qu'un produit biocide ?
- Le certibiocide
- L'autorisation de mise sur le marché
- Aspects méthodologiques : les étapes du traitement, appliquer la juste dose
- Disponibilité de l'information :
  - Les fiches de données de sécurité
  - Étiquetage réglementaire
  - Communiquer auprès du public
- Transport de matières dangereuses
- Le stockage des biocides

### Santé

- Voie d'intoxication
- Situation exposante
- Les équipements de protection individuelle
- Savoir agir en cas d'intoxication

### Les produits insecticides

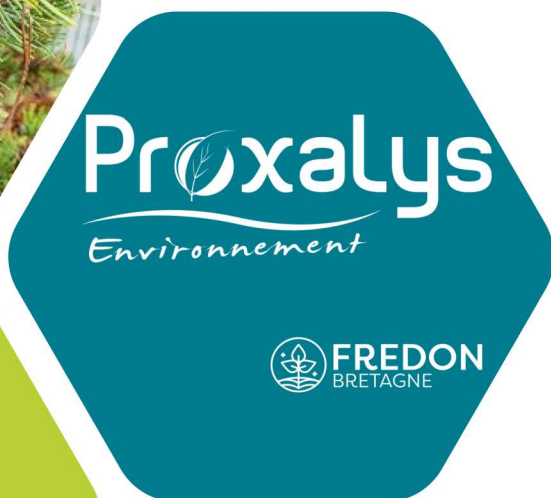
- Prévention des risques pour la santé
- Prévention des risques pour l'environnement
- Stratégies visant à limiter le recours aux insecticides

### Les produits rodenticides

- Prévention des risques pour la santé
- Prévention des risques pour l'environnement
- Stratégies visant à limiter le recours aux rodenticides

### Gestion des déchets

QCM certifiant 20 bonnes réponses attendues sur 30 questions



Calendrier et  
inscription c'est  
par ici ! 

